

le vainqueur n'a plus de pouvoir sur elles, tant qu'elles n'entreprennent rien de contraire à leurs engagements.

Ainsi quand on dit qu'une troupe ne sera pas regardée comme prisonnière de guerre, cette clause n'exclut nullement celle de mettre bas les armes, dans le cas où le defarmement importeroit à la sûreté de l'Armée qui accorde la Capitulation. La dernière guerre en fournit un exemple d'autant plus frappant, qu'il est personnel aux troupes Hessoises.

L'Electeur de Bavière, en 1745, fit un Traité avec l'Impératrice-Reine. Les troupes Hessoises & Palatines, auxiliaires de Son Altesse Electorale, furent renvoyées dans leurs Pays, sans être regardées comme prisonnières de guerre. Cependant le Général Autrichien fit mettre bas les armes aux unes & aux autres; & l'Electeur de Bavière ne crut pas que ce defarmement eût le pouvoir de le délier des engagements contractés par le Traité de Fuesfen, & les Hessois & les Palatins retournerent dans leurs Pays, sans se croire autorisés à enfreindre les conditions du Traité, qui leur étoient relatives.

Tels sont les principes sur lesquels le Duc de Brunswick a négocié sa Convention, & adopté le defarmement. De ce détail naissent deux conséquences également évidentes; l'une que le Landgrave, qui avoit demandé les mêmes conditions dont on conviendrait avec ce Prince, ne pouvoit s'y refuser avec justice: l'autre que la menace du Général Hannovrien, de rompre la Capitulation sous ce prétexte, étoit injuste de tout point.

Il y a plus, ce prétexte même leur a été enlevé dans la suite, par la complaisance que le Roi a eue de se désister de la condition du defarmement des Hessois. En conséquence le Maréchal de Richelieu donna le 2. Novembre, en vertu de ses pleins-pouvoirs, sa parole d'honneur au Comte de Donep, Ministre de Cassel, que les troupes du Landgrave ne seroient pas defarmées. Il en informa en même-tems le Comte de Lynar, Ministre de Dannemarck; & il en fit même la déclaration formelle, par ses Lettres du 9. du même mois, au Landgrave & au Baron de Zastrow, qui avoit pris le commandement des troupes Hannovriennes, après le départ du Duc